

AVIS DE NOTATION (*)

Fitch confirme les notes nationales attribuées à Arab International Lease

Fitch Ratings-Londres/Tunis- 07 avril 2009: Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme attribuée à Arab International Lease (AIL) à 'BBB+(tun)' et la note nationale à court terme à 'F2(tun)'. La perspective de la note nationale à long terme est Stable.

Les notes nationales attribuées à Arab International Lease (AIL) reflètent le soutien que pourraient lui apporter, en cas de nécessité, son principal actionnaire direct, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK), qui détient 50% du capital d'AIL, et le Groupe Caisse d'Epargne (GCE, noté 'A+'/'F1'/Surveillance Négative), lui-même actionnaire à hauteur de 60% du capital de la BTK.

Les ratios de rentabilité d'AIL se sont améliorés en 2008, grâce à une croissance de 27% de la production (secteur: 12%) et à une stabilisation des dotations aux provisions sur créances classées. Cette situation pourrait ne pas perdurer en 2009 compte tenu d'un contexte économique plus difficile.

Malgré les radiations de créances, la forte croissance du portefeuille de crédits et l'amélioration des taux de recouvrement, le stock d'actifs classés d'AIL reste important (14% des encours bruts à fin 2008). Depuis 2007, AIL s'est engagée dans une politique plus stricte de provisionnement des actifs classés. Néanmoins, le risque résiduel reste non négligeable, les créances classées nettes représentant 24% des fonds propres à fin 2008. Fitch juge favorablement l'objectif que s'est fixé AIL d'atteindre un taux de couverture des créances classées par les provisions de 70% à fin 2009 (66% à fin 2008).

Bien qu'important, le risque de liquidité diminue avec le recours accru au marché obligataire et aux crédits bancaires à terme, et la réduction du financement par billets de trésorerie à court terme. Fitch est aussi confortée par le recours possible à la BTK et par la disponibilité de lignes de crédits bancaires non utilisées (12 Mio TND à fin février 2009). Compte tenu de la qualité d'actifs, Fitch juge le ratio Tier 1 (20,86% à fin 2008) tout juste adéquat.

Neuvième société de leasing en termes de total bilan, AIL détenait à fin 2008, une part de 5% du marché local du crédit-bail.

Les définitions des notes de Fitch sont disponibles sur le site public de l'agence, www.fitchratings.com. Les notes publiées, les critères et les méthodologies sont également disponibles sur ce site, à tout moment. Le Code de conduite de Fitch, ses règles en matière de confidentialité, de conflits d'intérêts, de séparation vis-à-vis des sociétés affiliées, de conformité, ainsi que toutes autres règles et procédures appropriées, sont également disponibles dans la section « Code de Conduite » de ce site.

Les notes nationales de Fitch Ratings permettent d'évaluer la qualité de crédit relative des entités notées au sein d'un pays dont les notes souveraines internationales sont relativement faibles et où il existe une demande pour ce type de notation. La meilleure signature relative d'un pays étant notée 'AAA', les notes des autres émetteurs sont établies par rapport à celle-ci. Les notes nationales sont essentiellement à l'usage des investisseurs locaux sur des marchés locaux et sont accompagnées d'un identificateur correspondant au pays concerné, par exemple «AAA(tun)» pour des notes attribuées sur l'échelle nationale en Tunisie. Les notes nationales ne sont donc pas comparables internationalement

(*) Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.